

Fil de presse

## **Mieux accueillir les personnes handicapées - Lancement d'une autoformation en ligne**

DRUMMONDVILLE, QC, le 6 avril 2021 /CNW Telbec/ - L'Office des personnes handicapées du Québec vient de lancer l'autoformation en ligne *Mieux accueillir les personnes handicapées*. Cette autoformation gratuite vise à développer les connaissances du personnel en contact avec le public sur les meilleures pratiques à adopter afin de mieux accueillir les personnes handicapées.

L'autoformation est composée de huit capsules vidéos animées révélant des personnages ayant diverses incapacités au cœur de différentes mises en situation. Les incapacités présentées dans cette autoformation sont les incapacités motrice, visuelle, auditive, intellectuelle, de la parole ou du langage ainsi que le trouble du spectre de l'autisme et le trouble de santé mentale.

Après avoir visionné les courtes capsules, les participantes et participants auront accès à des fiches synthèses téléchargeables sur chaque type d'incapacité. Pour les personnes qui souhaitent consolider leurs apprentissages, un court module d'autoformation sera disponible. Une attestation de formation sera également remise à tous ceux et celles qui auront complété la formation.

Vous êtes invités à suivre dès maintenant l'autoformation sur le [site Web de l'Office](#).

### **Citation**

« Plusieurs organisations publiques et privées nous ont exprimé leurs besoins d'avoir accès à une formation visant à mieux accueillir et servir les personnes handicapées. Par son contenu dynamique, cette autoformation gratuite devient un moyen simple et efficace à la portée de toute organisation et personne intéressée. Plus il y aura de personnes qui suivront cette formation, plus nous serons à même de favoriser une expérience client exempte d'obstacles aux personnes handicapées. »

*Daniel Jean, directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec*

### **Faits saillants :**

- Selon *L'Enquête canadienne sur l'incapacité*, 16,1 % des Québécoises et Québécois âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé avaient une incapacité en 2017. Cette proportion représente environ 1 053 350 personnes;

- Environ la moitié de la population québécoise âgée de 15 ans et plus avec incapacité a besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne, ce qui correspond à 531 280 personnes;
- 62 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus avec incapacité utilise des aides techniques, ce qui correspond à 643 640 personnes.

**Liens connexes :**

Site Web de l'Office : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

Page Facebook de

l'Office : <https://www.facebook.com/Officepersonneshandicapees>

Chaîne YouTube de

l'Office : <https://www.youtube.com/c/officedespersonneshandicapeesduquebec>

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un téléscripneur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

**Pour renseignements:**

Marie-Pierre Beaulieu-Savard

Agente d'information

Office des personnes handicapées du Québec

1 866 680-1930, poste 18610

 Consulter le contenu original  
: <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2021/06/c2386.html>